

NOTE D'INFORMATION

Référence	2025/06	Date	03/03/2025
Objet	Augmentation du prix de journée 2025		

A L'ATTENTION DES RÉSIDENTS ET DE LEURS PROCHES

Je vous informe que l'établissement a été destinataire des tarifs journaliers arrêtés par le Département de l'Hérault avec une hausse non négligeable à compter du 1^{er} février 2025 (applicable sur la facture reçue début mars). Les nouveaux tarifs arrêtés sont les suivants :

- **Tarifs journaliers afférents à l'hébergement :**
 - * Chambre individuelle : 76,13 € (72,58 € en 2024) soit + 3,55 €
 - * Chambre à deux lits : 60,90 € (58,06 € en 2024) soit + 2,84 €
- **Tarifs journaliers afférents à la dépendance :**
 - * GIR 1-2 : 23,80 €
 - * GIR 3-4 : 15,10 €
 - * GIR 5-6 (ticket modérateur restant à la charge du résident) : 6,41 € (6,34 € en 2024) soit + 0,07 €

Cette hausse concerne entre autres les dépenses à caractère général (alimentation, entretiens courants des installations et maintenance...), même si ces augmentations sont moindres que les années passées. Par ailleurs, l'établissement a dû aussi supporter des hausses de charges, notamment de charges patronales imposées par l'Etat, sur le personnel.

Je vous remercie pour votre compréhension.

Le Directeur,

**Monsieur le Directeur de l'EHPAD
"Jean Périquier"**
174, Rue Jacques Bounin - 34000 MONTPELLIER
Tél : 04 67 42 78 86
Mail : contact@ehpad-peridier.fr
SIRET : 263 400 665 0018 - APE 8710A

Eric PONCE